

Informations de base	
2006/0241(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Concurrence: règles applicables aux secteurs des transports par chemin de fer, par route et par voie navigable (abrog. règlement (CEE) n° 1017 /68). Codification Subject 2.60.01 Restrictions aux échanges, ententes, positions dominantes 3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises 3.20.04 Transport fluvial 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2006/0241(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 083
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/6/65999 JURI/6/43275